

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Service Infrastructures

District d'Entretien et d'Exploitation des routes nationales

et Sécurité Routières

N° Com/01-17

Cayenne, le 13 janvier 2017 12:15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liste des principaux chantiers sur les routes nationales Semaine du 16 au 22 janvier 2017

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°1

- → Secteur de Mana, du PR 240+000 au PR 242+000, fauchage mécanique des accotements, *chantier mobile*.
- → Entre Mana et Saint- Laurent du Maroni, du PR 189+400 au PR 257+300, entretien de la chaussée en enrobé à froid, *chantier mobile*.
- → Secteur d'Iracoubo, du PR 175+890 au PR 178+820, rétablissement de la signalisation horizontale, chantier mobile.
- → RN1, entre Sinnamary et Iracoubo, du PR 117+000 au PR 147+000, entretien de la signalisation verticale, chantier mobile.
- → RN1, entre Kourou et Sinnamary, du PR 62+000 au PR 107+000, entretien ponctuel de la chaussée au point à temps, *chantier mobile*.

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°2

- → Secteur de Balata à Matoury, au PR 0+250, nettoyage du pont « Balata », circulation alternée.
- → Secteur de Matoury, du PR 1+500 au PR 4+000, dérasement des accotements et dégagement de la végétation, chantier mobile.
- → Secteur de Roura, du PR 56+000 au PR 57+000, entretien de la chaussée, circulation alternée.
- → Entre Régina et Saint- Georges, du PR 124+500 au PR 176+000, entretien ponctuel de la chaussée au point à temps, *chantier mobile*.
- → Secteur de Saint- Georges, du PR 170+000 au PR 172+000, renforcement de la chaussée, circulation alternée.

Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire.

Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.

Les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers.

Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr